



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 mars 2025

L'an Deux Mille vingt-cinq le vingt-sept du mois de mars à dix-neuf heures en application de l'article L. 2121-7 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le conseil municipal de LES GRAS, à la salle du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire.

Étaient présents, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : ANDRE Yannick, BELOT Corinne, CERF Guillaume, GARNACHE BARTHOD Louis, JACQUET Bernard, LAMBERT Julie, MAHON Loïc, MARGUET Virgile, NICOLAS Martine et RENAUD Alain.

Était absente et excusée : BARON Ludivine procuration à CERF Guillaume

Était absent : COTE COLISSON Éric

La séance a été ouverte sous la présidence de M. JACQUET Bernard, Maire.

Le conseil a choisi pour secrétaire LAMBERT Julie

Lecture et approbation du Procès-Verbal de la réunion du 30 janvier 2025

Commission Finances et Budget

- COMPTES FINANCIERS UNIQUES

M. le Maire donne la présentation des Comptes Financiers Uniques 2024, et se retire de la séance pour les votes. MARGUET Virgile, 1^{er} Adjoint, Président pour les présentations des Comptes Financiers Uniques, indique que les pièces justificatives de ces comptabilités sont à la disposition des Membres du Conseil Municipal.

M. le Maire reprend la séance après le vote.

Compte Financier Unique 2024 « Budget Communal »

- Dépenses de fonctionnement	:	509 935.91 €
- Recettes de fonctionnement	:	909 264.63 €
soit un résultat de fonctionnement		399 328.72 €
- Dépenses investissement	:	183 497.29 €
- Recettes investissement	:	49 152.61 €
Soit un résultat d'investissement		-134 344.68 €
soit un résultat global - excédentaire -		264 984.04 €

VOTE : POUR : 10 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte financier unique 2024 du Budget communal.

Le conseil décide de reporter :

264 984.04 € au compte 002 excédent de fonctionnement

134 344.68 € au compte 001 Investissement Dépense

134 344.68 € au compte 1068

DELIBERATION 01032025 à l'unanimité

Compte Financier Unique 2024 « BOIS »

- Dépenses de fonctionnement	:	69 329.22 €
- Recettes de fonctionnement	:	93 001.20 €
soit un résultat de fonctionnement		23 671.98 €
- Dépenses investissement	:	5 584.60 €
- Recettes investissement	:	0.00 €
soit un résultat d'investissement		- 5 584.60 €
soit résultat global - excédentaire -		18 087.38 €

VOTE : POUR : 10 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte financier unique 2024 du Budget bois.

Le conseil décide de reporter :

18 087.38 € au compte 002 excédent de fonctionnement

5 584.60 € au compte 001 Investissement Dépense

5 584.60 € au compte 1068

DELIBERATION 02032025 à l'unanimité

Compte Financier Unique 2024 « EAU »

- Dépenses d'exploitation	:	167 654.52 €
- Recettes d'exploitation	:	193 344.98 €
soit un résultat d'exploitation		25 690.46 €
- Dépenses investissement	:	31 165.32 €
- Recettes investissement	:	59 677.20 €
soit un résultat d'investissement		28 511.88 €
soit un résultat global - excédentaire -		54 202.34 €

VOTE : POUR : ABSTENTION : CONTRE :

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte financier unique 2024 du Budget bois.

Le conseil décide de reporter :

25 690.46 € au compte 002 excédent de fonctionnement

25 511.88 € au compte 001 Investissement Recette

DELIBERATION 03032025 à l'unanimité

• BUDGET COMMUNAL

M. le Maire présente le budget communal 2025

Budget primitif 2025 « Budget Communal »

- Dépenses de fonctionnement	:	881 134.04€
- Recettes de fonctionnement	:	881 134.04€
Balance fonctionnement		0.00 €
- Dépenses investissement	:	722 344.68 €
- Recettes investissement	:	722 344.68 €
Balance investissement		0.00 €

soit balance globale 00.00 €

VOTE : POUR : 11 – ABSTENTION : 0 – CONTRE : 0

DELIBERATION 04032025 à l'unanimité

M. le Maire présente le budget Bois 2025

Budget primitif 2025 « BOIS »

- Dépenses de fonctionnement	:	48 087.38 €
- Recettes de fonctionnement	:	48 087.38 €

Balance fonctionnement 0.00 €

- Dépenses investissement	:	12 584.60 €
- Recettes investissement	:	12 584.60 €

Balance investissement 0.00 €

soit balance globale 0.00 €

VOTE : POUR : 11 – ABSTENTION : 0 – CONTRE : 0

DELIBERATION 05032025 à l'unanimité

M. le Maire présente le budget Eau 2025

Budget primitif 2025 « EAU »

- Dépenses exploitation	:	178 705.46 €
- Recettes exploitation	:	178 705.46 €

Balance exploitation 00.00 €

- Dépenses investissement	:	52 211.88 €
- Recettes investissement	:	52 211.88 €

Balance investissement 00.00 €

soit balance globale 00.00 €

VOTE : POUR : 11 – ABSTENTION : 0 – CONTRE : 0

DELIBERATION 06032025 à l'unanimité

- La commission Finances présente la répartition des subventions aux associations pour 2025
- La commission Finances propose de ne pas modifier les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025 :
 - Taxe Habitation Résidence secondaire 12.58%
 - Taxe Foncière bâti 34.66%
 - Taxe Foncière non bâti 34.37%.

DELIBERATION 07032025 à l'unanimité

Commission Eau, Voirie, Sécurité routière et Eclairage public

- Sur proposition de M. le Maire, un débat a eu lieu concernant la facturation de l'eau. Il propose la suppression des tarifs réduits sur les tranches d'eau supérieures à 400 m³. Sur

l'ensemble de la commune, seuls les GAEC du Nid du Fol et le GAEC du Champs Devant sont concernés. Après débat, un vote à bulletins secrets a donné 6 voix CONTRE et 5 voix POUR. La proposition de supprimer les tranches est refusée.

DELIBERATION 08032025 POUR 5 – CONTRE 6 – ABSTENTION 0

Commission Bâtiments communaux et Cimetière

- Suite à la médiation concernant le litige avec les conjoints LAMBOROT, M ; le Maire présente au Conseil municipal le rapport final afin de valider le protocole d'accord et de verser une indemnisation de 3466€ aux conjoints Lamborot.

DELIBERATION 09032025 POUR 10 – Contre 0 – ABSTENTION 1

- Réhabilitation du bâtiment Pariney en 3 logements et un commerce, début de la phase APS (Avant Projet Sommaire), le permis de construire sera déposé fin mars 2025, les appels d'offre à partir du 20 mai 2025 pour un démarrage des travaux en septembre 2025 pour une durée de 8 à 10 mois. Le coût prévisionnel des travaux est de 977 000 € HT, la maîtrise d'œuvre 87 930 € HT soit un coût estimé à 1 064 930 € HT. Des demandes de subventions seront réalisées au titre de la DETR (Etat), du Département, de la Région EFFILOGIS, du SYDED et de la Communauté de Communes du Val de Morteau.

DELIBERATION 10032025 à l'unanimité

Commission Information, Communication, Tourisme, Santé publique et CCAS

- Repas des anciens le dimanche 6 avril 2025
- Organisation de l'Opération brioches à partir du lundi 8 avril au samedi 12 avril 2025.

DIVERS

- Inscriptions d'itinéraires de randonnées (**Boucle 20 Les Chaudières, Boucle 21 Mont Châteleu et Boucle 22 Les Rochers du Cerf**) au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR).

DELIBERATION 11032025 à l'unanimité

- La commune de Les Gras propose sa candidature à l'appel à manifestation d'intérêt porté par le PNRDH et le SYDED pour la solarisation des bâtiments publics, La commune souhaite proposer les bâtiments suivants à l'AMI : Bâtiment périscolaire, Salle des fêtes et Bâtiment des Pompiers et Bâtiment Pariney.

DELIBERATION 12032025 à l'unanimité

Courriers

Suite à la demande de MATTHEY-DORET Catherine concernant l'éclairage de la rue du moulin, un candélabre sera installé dans le virage.

Prochain conseil municipal le jeudi 5 juin 2025 à 20h15
--

Séance levée à 20h40

Le Maire,